



Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 27 juin 2022 à 19 h à la Salle des Fêtes de Restigné

Ordre du jour :

- Réforme des règles de publicité d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités – délibération dérogatoire
- CDG 37 – adhésion à la mission de médiation préalable
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :